Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 20 janvier 2026 portant nomination des membres et du Président du Conseil d'appel des allocations d'études

A.M. 22-09-2026 M.B. 13-10-2026

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture, de l'Education permanente et des Relations internationales et intra-francophones,

Vu le décret du 18 novembre 2021 réglant les allocations d'études, article 12, §2 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, article 80, §1er, 10° ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 juillet 2024 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2024 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté ministériel du 20 janvier 2026 portant nomination des membres et du Président du Conseil d'appel des allocations d'études,

Arrête :

Article 1er. - A l'article 1er, A., 3° de l'arrêté ministériel du 20 janvier 2026 portant nomination des membres et du Président du Conseil d'appel des allocations d'études, les mots « - Madame Françoise SAPPIA-ARNOULD. » sont remplacés par les mots : « - Madame Anne DAUTREBANDE. ».

Article 2. - A l'article 1er, A., 6° du même arrêté, les mots « - Madame Audrey COLPAERT ; - Monsieur Kirill DOLGUIY. » sont remplacés par les mots « - Monsieur Justin MORELLI ; - Monsieur Adam ASSAOUI. ».

Article 3. - A l'article 1er, B., 6° du même arrêté, les mots « - Monsieur Quentin MONNIER ; - Madame Chloé TYOU. » sont remplacés par les mots « - Monsieur Ethan RIGAUX ; - Monsieur Kirill DOLGUIY. ».

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er octobre 2026.

Bruxelles, le 22 septembre 2026.

Pour la Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture, de l'Education permanente et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

Le Directeur général,

E. GILLIARD